



## Le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents

21, 22 septembre et 5 octobre 2020 - LYON

Contribuer au développement des compétences psychosociales (CPS) est aujourd'hui reconnu comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. Cette formation régionale, qui s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé, permet de clarifier les différents concepts mobilisés. Elle interroge également la question de la posture éducative favorable au développement des aptitudes des individus en tenant compte de leur environnement de vie.



### OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- S'approprier le concept des compétences psychosociales (CPS).
- Comprendre les liens entre promotion de la santé et CPS.
- Connaître les postures professionnelles et les pratiques éducatives soutenant le développement des CPS.
- Identifier les leviers permettant le développement des CPS chez son public dans le cadre de ses missions.
- S'interroger sur ses propres habiletés psychosociales.



### PUBLICS et PRÉREQUIS

Professionnels travaillant auprès d'un public d'enfants et/ou d'adolescents.

Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



### FORMATEURS

Isabelle JACOB et Marie-Donatienne VISSEAU, formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de **3 jours** (21 heures).

Groupe de 10 à 14 participants.

L'approche pédagogique repose sur des temps d'apports formels, des travaux en petits groupes et des mises en situation/expérimentations.



### LIEU

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes,  
9 quai Jean Moulin  
69001 Lyon



### DURÉE & HORAIRES

3 jours

de 9h à 13h et de 14h à 17h30.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

### Validation de la formation

Emargement et suivi de présence par demi journée.  
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



## Le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents

21, 22 septembre et 5 octobre 2020 - LYON



### PROGRAMME

#### Jour 1

##### L'approche des compétences psychosociales (CPS) en promotion de la santé

- Les CPS : représentations et connaissances.
- Les CPS dans le champ de la promotion de la santé.
- Les CPS : concepts et définition.
- Découverte et expérimentation : la connaissance de soi et des autres.

#### Jour 2

##### La démarche

- La relation éducative : réflexion sur la posture professionnelle et les pratiques éducatives.
- La relation éducative : les conditions d'apprentissage.
- Découverte et expérimentation : communication, émotions, affirmation de soi.

#### Jour 3

##### Les CPS dans la pratique

- Mise en situation et expérimentation de techniques d'animation.
- Analyse des effets de la posture et des techniques d'animation.

#### Renseignements pédagogiques

Isabelle JACOB - IREPS ARA

Tél. 04 72 00 55 70 - [isabelle.jacob@ireps-ara.org](mailto:isabelle.jacob@ireps-ara.org)

# INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

**LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS ET ADOLESCENTS**

21 septembre, 22 septembre et 5 octobre 2020 - Lyon

*Merci d'écrire lisiblement.*

## STAGIAIRE

NOM : ..... Prénom : .....

Profession / fonction : .....

Adresse (si inscription à titre individuel) : .....

Tél. : .....

Email : .....

## ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou Raison sociale : .....

Adresse : .....

Nom et prénom du référent formation : .....

Tél. : .....

Email : .....

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e)
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ?  Oui  Non

Si oui, lequel ? .....

Bulletin à retourner  
par mail ou courrier  
**avant le 31 août 2020** à  
**IREPS Auvergne-Rhône-Alpes**  
9 quai Jean Moulin, 69001 Lyon  
Tél. 04 72 00 55 70  
[formation@ireps-ara.org](mailto:formation@ireps-ara.org)

*Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur. Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.*